AR Prefecture
063-246301097-20250923-20250923_22B-DE
Reçu le 25/09/2025

CCEDA
CC 23.09.2025
(22)

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle intercommunale de Lezoux après convocations légales en date du 17 septembre 2025, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Eliane GRANET
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Isabelle GROUIEC
M. Gilles BERGAMI	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Julie MONTBRIZON	Mr Cédric DAUDUIT
M. Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	Mr Florent MONEYRON
Mme Marie-France MARMY	Mme Nicole BOUCHERAT
Mr Christian BOURNAT	M. Jean-Louis DERBIAS
Mr Guillaume FRICKER	Mme Michelle CIERGE
Mme Sylvie ROCHE	Mr Bernard FRASIAK
M. Romain FERRIER	M. Yannick DUPOUE
Mme Anne-Marie OLIVON	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : Mme Nathalie DE LA FUENTE, Mr Patrice BLANC et Mr Philippe BEAL

Etaient représentés (procuration) :

- Mme VIAL Séverine donne pouvoir à Mr FRASIAK Bernard
- Mme MORAND Catherine donne pouvoir à Mme ROCHE Sylvie
- Mme DE FREITAS Déolinda donne pouvoir à Mr BEAL Philippe
- Mme GRANOUILLET Danielle donne pouvoir à Mme HUGUET Josiane
- Mr COSSON Alain donne pouvoir à Mme MARMY Marie-France
- Mme TARTRY-LAVEST Agnès donne pouvoir à Mme EXBRAYAT Sylvie

Absents : Mr Antoine LUCAS, Mr René BROUSSE et Mr Gilles MARQUET

VOTE : En exercice : 35 Présents : 26 Représentés : 6 Votants : 32

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : habitat – pacte territoriale france renov' – subvention aux prives abondement de la cceda

AR Prefecture
063-246301097-20250923-20250923_22B-DE
Reçu le 25/09/2025

HABITAT – PACTE TERRITORIALE FRANCE RENOV' – SUBVENTION AUX PRIVES ABONDEMENT DE LA CCEDA

****

- VU le code de l'urbanisme ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le Plan Climat Air Energie Territorial de la communauté de communes Entre Dore et Allier ;
- CONSIDERANT la délibération n°11 du 25/11/2024 d'adhésion au PACTE Territorial ;
- CONSIDERANT la signature de la convention PACTE ;
- VU la délibération n°24 du 01/04/2025 instaurant la participation financière au dispositif ;

Madame la Présidente rappelle que depuis 2018, il a été décidé que la Communauté de communes Entre Dore et Allier abondait aux subventions de l'Anah (selon conditions de ressources Anah) aux bénéficiaires du programme de rénovation énergétique et d'adaptation à l'autonomie afin de réduire le reste à charge ;

Dans ce cadre du volet lutte contre l'habitat indigne, il vous est proposé d'approuver l'attribution d'une prime de 5% du montant des travaux pour le dossier suivant :

N° Dossier	commune	numéro dossier Anah	Montant des travaux	Montant subvention Anah	montant sub CCEDA	Montant total de subventions
HM-BOR-2025-10	Bort-l'étang	063021825	66 695,13 €	60 026,00 €	3 335 €	63 360,76 €

Dans ce cadre du volet rénovation énergétique, il vous est proposé d'approuver l'attribution d'une prime de 5% du montant des travaux pour le dossier suivant :

N° Dossier	commune	numéro dossier Anah	Montant des travaux	Montant subvention Anah	montant sub CCEDA	Montant total de subventions	Part de sub	date de notification
HM-LEZ-2025-13	Lezoux	063021810	31 888,26 €	15 944,00 €	1 594 €	17 538,41 €	55%	31/07/2025
HM-MOI-2025-14	Moissat	063022038	78 761,72 €	63 000,00 €	3 500 €	66 500,00 €	84%	03/09/2025

AR Prefecture
063-246301097-20250923-20250923_22B-DE
Reçu le 25/09/2025

Dans ce cadre du volet autonomie, il vous est proposé d'approuver l'attribution d'une prime de 5% du montant des travaux pour le dossier suivant :

N° Dossier	commune	numéro dossier Anah	Montant des travaux	Montant subvention Anah	montant sub CCEDA	Montant total de subventions	Part de sub	date courrier de notification Anah
HM-MOI-2025-08	Moissat	063021320	5 380,10 €	3 766,00 €	269 €	4 035,01 €	75%	03/07/2025
HM-LEZ-2022-09	Lezoux	063021388	13 114,85 €	9 180,00 €	656 €	9 835,74 €	75%	03/07/2025
HM-BOR-2025-11	Bort-l'étang	063021824	9 862,90 €	6 904,00 €	493 €	7 397,15 €	75%	07/08/2025
HM-LEZ-2025-11	Lezoux	063021946	4 714,77 €	2 357,00 €	236 €	2 592,74 €	55%	08/08/2025
HM-BOR-2025-12	Bort-l'étang	063021828	8 009,47 €	6 507,00 €	400 €	6 907,47 €	86%	08/08/2025

Par conséquent, Madame la Présidente propose au conseil communautaire :

- de l'autoriser à notifier l'attribution aux dossiers figurant ci-dessus
- d'engager le versement dès que les conditions figurant dans la convention seront réunies (accord de versement par la commission locale de l'habitat de l'Anah).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE **à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 25 septembre 2025
Signé par Jean-Louis DERBIAS,
Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 25 septembre 2025
Signé par Elisabeth BRUSSAT,
Présidente

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE DORE ET ALLIER
Siège Social
29, avenue de Verdun
63190 - LEZOUX